La Délégation à la Sécurité Routière (DSR) lance le 6 novembre 2017 un appel à projets pour la période 2018-2022 afin d'améliorer encore la visibilité de son offre de financement.

Cet appel à projets s'adresse à toutes les communautés scientifiques.

Contenu:

Au vu des enjeux de sécurité routière découlant de l'analyse de l'accidentalité de ces dernières années, la DSR souhaite intensifier sa connaissance dans les domaines suivants :

1) Les usagers vulnérables
2) Les jeunes et les personnes âgées
3) La réduction du nombre de blessés graves
4) Les facteurs comportementaux
5) Aides au respect des règles et à la circulation en sécurité
6) Le véhicule intelligent
7) L'évaluation de l'action publique en faveur de la sécurité routière et synergies avec d'autres politiques publiques

L'examen et la sélection des projets soumis se dérouleront selon une procédure simplifiée. Vous avez jusqu'au 15 janvier 2018 à 17h00 (heure de Paris) pour notre adresser par voie électronique votre proposition à l'adresse fonctionnelle de l'ONISR : onisr-dscr@interieur.gouv.fr

Vous trouverez à l'adresse suivante des précisions sur la stratégie en matière de recherches et d'études de la DSR, ainsi que sur les modalités de soumission et de sélection des projets :

http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere/recherches-et-etudes/appel-a-projets

Thématique(s):
Etude
Visibilité du contenu de groupe:
Public - accessible to all site users
Retour à la liste des actualités